

## Le Syndicat des Opticiens Réunionnais rejoint le Rassemblement des Opticiens de France

**Le Rassemblement des Opticiens de France (ROF) compte désormais le Syndicat des Opticiens Réunionnais (SOR) parmi ses adhérents.**

Créé en 2004, unique syndicat d'opticiens des DOM-COM, le SOR représente 95 magasins d'optique, soit les 3/4 des opticiens installés sur l'île de la Réunion.

Le SOR, en tant que syndicat au niveau départemental, a pour obligation de se rattacher à une organisation nationale. Il a choisi de rejoindre ce jour et pour la première fois, le ROF, premier syndicat patronal représentatif en France (81% de représentativité, soit 4 opticiens syndiqués sur 5).

Le SOR qui siègera au sein du Conseil d'Administration du ROF apportera son expertise sur certains dossiers clés, notamment le sujet de l'octroi de mer.



Les Présidents Jean-François Porte (ROF) et Sébastien Jégousse (SOR) se réjouissent ce rapprochement, qui renforce encore la représentativité du ROF son poids dans les discussions auprès des Pouvoirs publics.

Nous souhaitons la bienvenue au sein de notre syndicat, à l'ensemble des opticiens et opticiennes adhérant au SOR, et les assurons de notre engagement pour les représenter, les défendre et promouvoir leurs savoir-faire et compétences.

**Ensemble, acteurs d'une bonne santé visuelle pour tous.**

**Le Rassemblement des Opticiens de France** est le principal syndicat de la Branche Optique. Il est issu de la fusion en 2018 du Syndicat national des opticiens réunis (SNOR) et de l'Union des opticiens (UDO). **Avec une représentativité de 81% (+14 700 opticiens)**, il est le principal organisme professionnel représentatif des opticiens-lunetiers auprès des instances nationales en charge de la Santé, de l'Économie et du Travail. **Le ROF rassemble les principales enseignes leaders du marché de l'optique, ainsi que des indépendants et des associations régionales.**